

Anachronismes mémoriels et fabrique de l'oubli : comprendre la crise anglophone au Cameroun (1961-2016)

Alphonse Zozime TAMEKAMTA,
Département d'Histoire
École Normale Supérieure de Yaoundé
Université de Yaoundé I
tamekamta@gmail.com/tamekamta@yahoo.fr

Résumé

Depuis novembre 2016, le Cameroun fait face à l'une des crises politiques majeures depuis 1960 : la crise anglophone. En cinq années, cette crise a fait plusieurs milliers de victimes et de déplacés internes. Au moment où les langues se délient progressivement, la crise anglophone s'avère être l'issue complexe d'un ensemble de revendications des populations du Nord-ouest et du Sud-ouest, après 1961, plus ou moins mêlées, ayant rallumé des cycles de violence disproportionnée. Entre revendication d'une histoire tue, défaut de mémoire reconnue et fabrique politique de l'oubli de leur identité singulière, la communauté anglophone du Cameroun, est ainsi apparue au cœur des études historiques et politiques plus ancrées. Cette réflexion analyse les contenus et les supports du discours contestataire anglophone, en lien avec l'évolution sociopolitique du Cameroun depuis 1960, dans la perspective d'une offre de paix durable.

Mots clés : Colonisation - Mémoire - Oubli - Revendication - Histoire - Crise anglophone - Cameroun.

Memorial anachronisms and the factory of forgetting: understanding the anglophone Crisis in Cameroon (1960-2016)

Abstract

Since November 2016, Cameroon has been facing one of the major political crises since 1960: the Anglophone crisis. Over the past five years, this crisis has claimed several thousand victims and internally displaced persons. As tongues are gradually loosening, the anglophone crisis is the complex outcome of a set of claims by the populations of the Northwest and Southwest, after 1961, more or less mixed, having reignited cycles of disproportionate violence. Between the claim of a killed history, the lack of recognized memory and the political fabrication of the oblivion of their singular identity, the Anglophone community of Cameroon, has thus appeared at the heart of the most anchored historical and political studies. This paper analyzes the contents and supports of the Anglophone protest discourse, in relation to the socio-political evolution of Cameroon since 1960, in the perspective of an offer of sustainable peace.

Key-words: Colonization - Memory - Forgetting - Claim - History - Anglophone crisis - Cameroon.

Introduction

Le Cameroun, pays d'Afrique centrale, est un ancien territoire colonial issu de la versatilité occidentale. Protectorat allemand à l'issue du traité germano-Douala du 12 juillet 1884, il est partagé en deux zones d'influence le 4 mars 1916 par les victorieux de la Première Guerre mondiale : une zone française (425 000 km²) et une zone britannique (85 000 km²). Plus tard, le 12 août 1922, l'acte de Londres décidait de placer le Cameroun sous le mandat (B) de la Société des Nations (SDN). Le 13 décembre 1946, en vertu de l'article 77 de la Charte de San Francisco, le Cameroun passait sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le 1^{er} janvier 1960, la partie française du Cameroun accédait à la souveraineté internationale alors que la partie britannique ne le sera que le 31 septembre 1961. Le lendemain, 1^{er} octobre 1961, date historique, les deux Cameroun se mettaient ensemble dans le cadre de la réunification. Quelques années plus tard, le 20 mai 1972, par un référendum décidé par le président Ahmadou Ahidjo, les Camerounais optaient pour le basculement institutionnel de la réunification à l'unification, entérinée par la constitution du 2 juin 1972. Bien que ce détour énumératif de l'histoire coloniale du Cameroun soit évasif, il reste avéré que des voix, de plus en plus insistantes, s'élèvent pour dénoncer un enfouissement de l'histoire du Cameroun dans les abyssaux de l'oubli. Et cela semble procéder à la délégitimation des héros/nationalistes et au confinement, dans l'oubli, des dates phares de l'histoire. Ainsi, deux fêtes nationales, sans repère historique avérée et fondamentalement contestées, sont commémorées annuellement : la fête nationale, le 20 mai, et la fête de la jeunesse, le 11 février. Aujourd'hui plus qu'hier, certains universitaires, hommes politiques et activistes de l'ex-Cameroun britannique, modérés, s'offusquent de la négation de leur identité historique. D'autres par contre, extrémistes, susurrent des velléités irrédentistes du fait de l'oubli ou de l'absence d'appropriation politique des dates majeures de l'histoire du pays. Il s'en est suivi une

escalade de violence qui a fait de nombreuses victimes et d'énormes dégâts depuis 2016.

Au cœur de cette escalade de violence, s'invite la réflexion : quelles sont les techniques de revendication/contestation des commémorations mémorielles au Cameroun et comment se déterminent-elles à l'évolution sociopolitique du pays? Partant d'un postulat d'une insatisfaction de la communauté anglophone dans la distribution de la rente politico-administrative et l'absence d'une identité mémorielle, cette réflexion ambitionne, à terme : d'analyser les complexités socio-historiques et coloniales du Cameroun ainsi que la gestion des compromis politiques ; de mettre en lumière l'ensemble des éléments de discordance et les thèmes fédérateurs susceptibles de garantir une paix efficace. En convoquant les théories fonctionnelle et écologique de l'État, cette réflexion, bâtie sur la base des sources orales (interviews), archivistiques et documentaires, entend privilégier, sur le plan méthodologique, deux approches : historique et sociologique. Ainsi, la première partie est consacrée à l'étude des trajectoires coloniales complexes du Cameroun. La deuxième partie, quant à elle, analyse la gestion du pouvoir politique post-indépendance et les déterminants du discours anglophone, implicitement contestataire. La troisième partie se préoccupe de la contestation explicite de la communauté anglophone, par mobilisation thématique, jusqu'à l'escalade de la violence armée depuis 2016.

1. Le Cameroun : entre singularité coloniale et complexité historique

Le Cameroun est un sujet singulier depuis l'époque pré-coloniale. Soumis à une double colonisation, le pays s'est investi dans un dualisme identitaire et historique, consacré par l'ensemble des accords convenus par la SDN et l'ONU.

1.1. Le Cameroun soumis à la double coloniale franco-anglaise

Le Cameroun est le fruit d'une triple domination coloniale. Entré dans ce cirque grâce à la ruse prodigieuse des commerçants allemands (Éduard Woermann, Adolf Schmidt et Johannes Voss) basés à Douala, le *Kamerun* est devenu protectorat du Reich par le traité du 12 juillet 1884 signé en compagnie de quelques chefs côtiers *duala* (King Akwa Dika Mpondo et King Bell Ndoumb'a). Dès lors, commence la germanisation à marche forcée, matérialisée par l'imposition de l'allemand comme seule langue de communication et d'enseignement agréée.

Lorsque débute la Première Guerre mondiale après l'attentat de Sarajevo du 28 juillet 1914, les Français et les Allemands combattent par alliances interposées. Au Cameroun, les Allemands sont combattus par les Français, les Anglais et les Belges. Bien que la ligne défensive allemande au Cameroun ait été brisée en septembre 1915, le dernier bastion allemand, détenu par le dernier chef militaire, Von Raben, dans la forteresse de Mora, capitule le 18 février 1916. Au lendemain de cette défaite, Français et Anglais se sont retrouvés à Douala, au palais des gouverneurs allemands pour répartir le butin (A. Oloa Zambo, 2007, p. 34). Bien avant, la France a repris les 275 000 km² d'espaces cédés à l'Allemagne en 1911. Par la suite, le Cameroun est divisé, le 4 mars 1916, en deux portions inégales : le Cameroun anglais, constitué du *Northern British Cameroon* (44 000 km², rattaché à la province septentrionale du Nigeria) et le *Southern British Cameroon*, (41 000 km², rattaché à la province méridionale du Nigeria) ; le Cameroun français (425 000 km²).

Entre 1916 et la tenue de la conférence de paix de Versailles (clôturée le 28 juin 1919), le Cameroun s'est vu attribué le statut de condominium. La SDN, principale innovation dans l'histoire de la supranationalité, est essentiellement chapeauté par le conseil suprême des puissances victorieuses. Avant Versailles, après moult échanges, ledit conseil décidait le 30 janvier 1919 que les dépouilles allemandes lui seraient retirées et seraient confiées à certains pays

pour l'administration (J.-Ph. Guiffo, 2007, p. 25). Cette décision, contenue dans l'article 119 du Traité de Versailles, stipule que « l'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits et titres sur ses possessions d'Outre-mer ». La session de l'Assemblée générale de la SDN, qui s'ouvre en novembre 1920 était consacrée à la question du mandat. Ce concept, fruit de l'imagination du Maréchal sud-africain Jan Smuts, est un compromis entre l'internationalisation des colonies allemandes et la création d'un organisme ad hoc de gestion (Ph. Gaillard, 1989, p. 119). Finalement, le mandat B, comportant des dispositions qui favoriseront les Camerounais par rapport à leurs voisins, est examiné par le conseil de la SDN en date du 21 février 1921. Par acte du 10 juillet 1922, la SDN validait le mandat B au Cameroun. Ainsi, en application de l'article 22 du Traité de Versailles, l'acte de Londres du 12 août 1922 plaçait le Cameroun sous le mandat de la SDN.

1.2. La consécration internationale de la dyade identitaire et historique au Cameroun

Indélibilement consigné dans les archives de l'histoire comme un condominium franco-britannique, le statut du Cameroun a évolué au gré des assises internationales. La reconnaissance internationale de la France et de la Grande-Bretagne comme seules puissances habilitées à administrer le Cameroun, par ricochet, induisait l'imposition du français et de l'anglais comme seules langues autorisées. Cette reconnaissance a connu deux moments certes distincts, mais similaires. Le premier moment est la conférence de Versailles qui vit naître la SDN et qui fit de l'Allemagne la principale instigatrice de la Première Guerre mondiale et lui imposa des sanctions. C'est pourquoi le conseil suprême des puissances victorieuses, principal organe décisionnel de la SDN, décidait le 30 janvier 1919 que les dépouilles allemandes lui seront retirées et seront confiées à certains pays pour l'administration. Cette décision a été contenue dans l'article 119 du Traité de Versailles qui stipulait que « l'Allemagne renonce en faveur des principales puissances alliées et associées à tous ses droits

et titres sur ses possessions d'Outre-mer ». Le second moment de la consécration de la dyade linguistique au Cameroun est l'Accord de tutelle du 13 décembre 1946. En effet, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (AGONU), par acte du 13 décembre 1946, ratifiait l'accord passé entre la France et l'Angleterre, en vertu de l'article 77 de la Charte de San Francisco qui stipule que les territoires sous mandat seront remplacés par un nouveau mandat, celui de tutelle.

C'est ainsi que le « joyau » originellement allemand est transformé en un territoire se présentant en lamelles, arbitrairement divisé par les vainqueurs de la Grande Guerre. Si le préjudice territorial subi par les Camerounais peut être énorme, le préjudice moral et culturel l'est davantage (M. Z. Njeuma, 1989, p. 244-255). Car, soumis à deux modes civilisationnels distincts et au mépris de leur antériorité, les Camerounais, désormais d'expression française et anglaise, francophones et anglophones, seront astreints à une évolution séparée. Ce « schisme » a entretenu l'environnement psycho-affectif jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance, suivie de l'adoption définitive, après des compromis politiques, de l'anglais et du français comme langues officielles.

2. De la post-colonie chevauchante à la fabrique de la mémoire anachronique

Le Cameroun postcolonial présente deux déterminants. D'abord, une indépendance sous fond de compromis politiques et des ajustements institutionnels, ensuite la réunification et l'unification, peu inscrites dans la matrice historique, génératrices de déconvenues et de revendications.

2.1. L'indépendance, les compromis politiques et les ajustements institutionnels

Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun français accédait à l'indépendance, en prenant la dénomination de Cameroun oriental. Ahmadou Ahidjo, ancien premier ministre et désormais président de la nouvelle

République, s'impose un défi : celui de ressusciter un projet national grâce auquel l'Union des populations du Cameroun (UPC), premier parti politique créé le 10 avril 1948, avait acquis une popularité dans les deux Cameroun. Il s'agissait pour lui, dépourvu de passé nationaliste, de se faire une légitimité politique circonstancielle. Pour cela, il noue des rapports cordiaux avec John Ngu Foncha, leader du *Kamerun National Democratic Party* (KNDP) et Premier ministre du Cameroun occidental. Aussi, des rencontres d'harmonisation des points de vue se sont-elles multipliées : à Buea en juillet 1959 ; à Yaoundé en janvier, mai, novembre et décembre 1960 ; à Nkongsamba en avril 1960. Mais, la conférence constitutionnelle de Foumban (17-21 juillet 1961) a permis de niveler les divergences liées à la structure fédérale, admise par Ahmadou Ahidjo et John Ngu Foncha.

Une fois les compromis politiques trouvés, il s'en est suivi des ajustements institutionnels matérialisés par la constitution du 1^{er} septembre 1961 consacrant l'État fédéral du Cameroun avec deux entités distinctes cohabitant à l'intérieur des frontières originelles du Kamerun. L'article 59 de la nouvelle constitution stipulait que : « The Present Provisions, by which the Constitution of the Republic adopted on 21 February by the Cameroonian People is revised, shall enter into force on 1st October 1961. The revised Constitution shall be published in French and English, the French Text being Authentic ». Le préambule de la constitution du 2 juin 1972, issue de la consultation référendaire du 20 mai 1972, avait mentionné l'usage alternatif du français et de l'anglais.

2.2. Réunification et Unification: deux repères historiques contraints à l'oubli ?

Lorsque s'ouvre à l'ONU la session spéciale de février-mars 1959 sur la levée de tutelle au Cameroun français, au Cameroun anglais, l'ONU, par Résolution du 13 mars 1959, décidait d'organiser un référendum. Cette décision faisait suite au constat lié aux divergences

des points de vue entre John Ngu Foncha¹ et Emmanuel Endeley². Mais avant le référendum, à la demande de l'AGONU, se tenait la conférence de Mamfé du 10 au 11 août 1959, dont l'objectif, non atteint, était d'amener les leaders du *Southern Cameroon* à harmoniser leurs points de vue. Ainsi, par Résolution du 16 octobre 1959, un projet proposé neuf jours plutôt par dix puissances avec l'aval de Foncha et Endeley, est adopté par l'ONU. En novembre 1959, l'ONU désignait l'Iranien Abboh comme commissaire aux plébiscites, le Chilien Pinochet et le Birman Kyaw Min comme scrutateurs au Cameroun septentrional. Organisé le 7 novembre 1959, ce plébiscite annonce une volonté unanimement exprimée des Camerounais du Nord qui renvoient à plus tard la décision sur l'avenir du Cameroun septentrional. Le 12 décembre 1959, l'ONU annonçait un nouveau plébiscite qui sera conjointement organisé au Nord et au Sud du Cameroun (A. O. Zambo, 2007, p. 118).

Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun français accédait à l'indépendance, en prenant la dénomination de Cameroun oriental. Ahmadou Ahidjo se fera donc maître d'ouvrage d'un projet cher à l'UPC, tombée en disgrâce coloniale en 1955. Il s'agit de la réunification ; une priorité du champ politique de l'UPC depuis son congrès de 1952 (L.-P. Ngongo, 1982, p. 205). Cette réunification a également été une préoccupation politique de John Ngu Foncha. Il préconisait d'ailleurs lors de la session camerounaise à l'ONU :

Premièrement, séparation du Cameroun méridional et la fédération nigériane avant l'accession de cette dernière à l'indépendance en 1960 ; deuxièmement, la constitution du Cameroun méridional en une entité distincte qui demeure sous le règne de tutelle et sous l'administration du Royaume-Uni, pendant une courte période au cours de laquelle, il évoluera vers l'indépendance complète ; troisièmement, l'examen au cours de cette période de la possibilité d'une réunification sous la

1. Leader du KNDP, Premier ministre du *Southern British Cameroon* et partisan de la réunification.

2. Leader de l'opposition à l'Assemblée du Cameroun méridional, il est par ailleurs partisan de l'intégration du Cameroun méridional au Nigeria.

forme d'une fédération... La réunion avec le Cameroun septentrional serait favorablement accueillie, dans l'intervalle, si celui-ci avait mené à bien sa séparation d'avec la fédération du Nigéria³.

En juillet 1959, eut lieu à Buea la première rencontre entre John Ngu Foncha et Ahmadou Ahidjo. À cette rencontre, les deux architectes du futur État unique associé ont débattu sur les futures dispositions en vertu desquelles les deux Cameroun envisageraient la réunification, si le plébiscite y était favorable. À partir de 1960, des négociations s'accélérent. Les rencontres de Yaoundé en janvier, mai, novembre et décembre; de Nkongsamba en avril 1960, ont permis à Foncha de soutenir sa perception de la Fédération et aux deux d'élaborer un draft du futur État fédéral. Mais, cette perception assez facile de l'avenir cumulé des deux territoires ne comptait pas avec la «capacité de nuisance» d'Endeley, partisan de l'intégration du Cameroun anglais au Nigéria. Toutefois, pour des besoins de clarté historique, il est important de noter que l'idée de mise ensemble des deux Cameroun est antérieure à 1948. En effet, les Duala, de la côte à Bimbia, principaux intermédiaires dans le commerce entre la côte et l'intérieur du pays, formaient une seule entité socio-culturelle. Lorsque la partition du pays est intervenue en 1916, ces groupes avaient été les premiers à s'en offusquer. En conséquence, les *chiefs* (Ch.-T. Kuoh, 1990, p. 119-121) apporteront leur caution morale pour que le mépris colonial soit réparé. C'est donc comprendre que le CNF, le KUNC et l'UPC ne peuvent pas se prévaloir de la paternité du concept «réunification» (J. B. Ebune, 1992, p. 169). Ces groupes et partis politiques ont, toutefois, été les principaux relais et faisceaux de sensibilisation des Camerounais sur la nécessité de la réunification.

Loin d'une querelle historique simpliste de paternité, reconnaissant les faveurs d'un environnement affectif favorable à la mise ensemble des Cameroun, le rôle facilitateur des nationalistes, la réunification

3. Nations Unies, Document officiel de l'Assemblée Générale, Treizième session, 4^e commission, 84^e séance, lundi 23 février 1959 à 10 h 40 min, p. 559-560.

est d'abord et avant tout, la résultante d'une œuvre transhistorique de bravoure de Foncha et Ahidjo. En dépit de quelques dissonances, les deux leaders renverront à plus tard l'harmonisation complète de leurs points de vue, sujette aux résultats du second plébiscite. Celui-ci intervenait les 11 et 12 février 1961 et donnait les résultats suivants :

- Cameroun méridional : -République du Cameroun = 233 271 voix
-République du Nigéria = 97 724 voix
- Cameroun septentrional :-République du Cameroun = 97 659 voix
-République du Nigéria = 147 296 voix.

Les résultats de ce plébiscite ont été entérinés par l'AGONU, le 21 avril 1961, en dépit des contestations du Cameroun ex-français⁴. Cette même résolution prévoyait pour le 1^{er} juin 1961, la levée de Tutelle au Cameroun septentrional anglais, au moment de son intégration dans la fédération du Nigéria. La voie était ainsi ouverte pour la réalisation du projet politique le plus important de la décennie 1960 qui bénéficiera de trois éléments adjuvants :

- L'habileté des dirigeants politiques du KNDP et de l'UC;
- L'inaptitude des partisans de la fédération ou de l'autonomie à plaider pour une association définitive avec le Nigéria ou une autonomie complète du *Southern British Cameroon* ;
- L'effet cumulatif d'un nationalisme profond dans les deux parties du Cameroun, prolongé par des religieux locaux (c'est l'exemple du révérend Samuel Ajayi Crowther au Cameroun méridional anglais) qui percevaient et relayaient déjà les valeurs de l'union (S. Nkarey, 2004, p. 95).

C'est ainsi que de nombreuses rencontres ont été organisées entre les deux parties, soldées par les résolutions de la conférence constitutionnelle de Foumban de juillet 1961. Là, d'apparentes divergences, finalement aplanies, caractérisent les deux acteurs politiques. Si pour Foncha, une structure fédérale avec une nette autonomie des États fédérés était souhaitée, pour Ahidjo, par souci

4. Le 30 mai 1961, Philemon Beb à Don, ambassadeur du Cameroun en France, avait remis au greffier de la CIJ une requête faisant état du différend entre le Cameroun et le Royaume Uni, lié à la manipulation des résultats du plébiscite au Cameroun septentrional anglais.

d'hégémonie, la structure fédérale devait concentrer les pouvoirs élargis. C'est ainsi que, le 1^{er} octobre 1961, la Réunification fut consacrée.

Plus tard, le Président Ahidjo a annoncé son projet de mise à mort ou de «démantèlement» (V. J. Ngoh, 2004, p. 143) de la Fédération, au nom de l'unité nationale. Le 1^{er} octobre 1970, à l'occasion de la célébration du 10^e anniversaire de la Réunification, il en informait le peuple. Après avoir pris la température lors de sa tournée au Cameroun occidental en mai 1971, il reçut l'aval du comité central de l'UNC et informa l'Assemblée nationale fédérale, le 6 mai 1972, de l'imminence du référendum, intervenu le 20 mai 1972, simultanément au Cameroun occidental et oriental, largement approuvé (3 177 846 voix pour, 176 voix contre). Le 2 juin 1972, une nouvelle constitution scellait l'Unification du Cameroun avec l'avènement de la République unie du Cameroun. Ce référendum, autant que les accords de Foumban seront lourds de conséquences. Ces deux dates, en définitive, sont devenues des repères historiques à partir desquels, certains Camerounais d'expression anglaise, développent une série de revendications populaires. D'autres par contre, formulent des revendications extrémistes. De toute façon, l'exigence historique peut s'approprier ce fait social et l'analyser dans la plus stricte objectivité, en se gardant toute impartialité et subversion, en militant en faveur d'une cordiale entente fraternelle.

3. L'histoire du Cameroun entre transactions politiques et contestation populaire : anglophonie *versus* francophonie ?

Entre transactions politiques et contestations populaires depuis 1961, le Cameroun est marqué par deux termes à nuisance évidente : anglophone/anglophonie et francophone/francophonie. Faute de prise de conscience collective d'une telle dérive, l'anglophonie est devenue l'incubateur de plusieurs discours revendicatifs et contestataires : la négation de l'identité anglophone ; l'accès à la rente économique-administrative et l'identité culturelle et politique «anglophone».

3.1. La revendication d'une supposée négation de l'identité anglophone (1961-1972)

L'année 1961 marque le début de l'élaboration des supports exclusifs d'identification des Camerounais d'expression anglaise. Cette ingénierie séquentielle, événementielle, conjoncturelle et contextuelle, structure, au rythme de différentes phases, la vie politique nationale. Sa résurgence actuelle tire ses origines dans un passé durant lequel le consensus n'a pas pu sceller l'union envisagée. La double « colonisation » du Kamerun constitue la souche référentielle, le vecteur de ce malentendu transhistorique. L'évolution séparée de ces deux territoires depuis 1916 a forgé une pseudo-convivialité, une hétéro-identification. Ce constat, non hâtif, s'avère être l'une des bases de la théorisation d'une antériorité distinctivement anglophone. Les multiples discours tenus par les deux architectes de la Réunification ainsi que les différentes rencontres d'harmonisation des points de vue ont, certes, abouti à l'immatriculation institutionnelle de la Fédération le 1^{er} octobre 1961, mais pas à une homogénéisation du champ politique national. C'est pourquoi les remous ont commencé, animés par ceux considérés comme les ennemis de la Fédération. Ceux-là percevaient dans la Fédération, la disqualification ou l'annihilation de la mémoire du *British Cameroon* et l'hégémonie alternative du Cameroun français. Aujourd'hui, quelques voix s'élèvent à l'ex-Cameroun anglais pour dénoncer les accords de Foumban. Fon Achirimbi II de Bafut en fait partie. À la conférence de Mamfé en août 1959, il déclarait : « Nous avons rejeté le Dr Endeley parce qu'il voulait nous amener au Nigéria. Si Monsieur Foncha essaye de nous amener au Cameroun français, nous fuirons aussi. Pour moi le Cameroun français c'est le feu, et le Nigéria c'est l'eau [...]. Je suis pour la sécession sans la réunification » (J.-P. Fogui, 1990, p. 95-96).

Plusieurs décennies après, Carlson Anyangwe, membre du Conseil National Anglophone, revenait à la charge en ces termes :

Il faut dire que la question anglophone est difficile. C'est un héritage difficile à gérer du fait du traitement que cette partie du territoire a reçu de la part des Anglais. Ces derniers n'avaient jamais considéré le *Southern Cameroons* comme un territoire utile. Tout au contraire, ils s'en sont toujours servis comme cordon de sécurité entre le Nigéria et le Cameroun. Leur seule préoccupation a toujours été la défense du Nigéria, particulièrement de son intégrité territoriale. Alors le *Southern Cameroons* est pour eux cette zone tampon qui peut subir tous les soubresauts, sans pour autant que les frontières nigériennes ne soient modifiées (L.-M. Nkoum-Me-Ntsey, 1996, p. 96).

Ce sentiment d'exclusion, manifesté par les Camerounais d'expression anglaise, s'est accru avec l'uniformisation des symboles étatiques. Bien que la constitution du 1^{er} septembre 1961 ait consacré le bilinguisme, de nombreux griefs énumérés par les Camerounais d'expression anglaise font état de plusieurs malentendus parmi lesquels :

-L'absorption numérique de l'anglais par le français dans un contexte de bilinguisme consacré. Pourtant, la conférence de Foumban s'achevait par un communiqué conjoint, lu à la presse par John Ngu Foncha, Premier ministre du Cameroun britannique. Celui-ci indiquait que les deux langues officielles des deux Cameroun, le français et l'anglais, étaient importées et qu'elles devraient un jour être remplacées par une langue et une culture autochtones (J. Benjamin, 1972, p. 125). Cette option, apparemment souscrite par les Camerounais d'expression anglaise à travers le leader charismatique du Cameroun occidental, leur a été rappelée par le Président Paul Biya en visite officielle à Bamenda le 13 septembre 1991, en ces termes :

N'opposons pas les Camerounais entre eux. N'opposons pas Anglophones et Francophones... La barrière des langues n'est pas et ne doit pas être un problème politique dans notre pays. Le Cameroun est et demeure un pays bilingue et pluriculturel. D'ailleurs, souvenez-vous, au début du siècle, les Camerounais n'étaient ni Anglophones, ni Francophones. Pourquoi faut-il qu'à l'aube du troisième millénaire, les guerres des autres, les cultures des autres divisent les Camerounais déjà confrontés à tant d'autres problèmes? (P. Biya, 2003, p. 297).

- La validation des symboles étatiques du Cameroun oriental comme éléments de souveraineté du nouvel État fédéral. Il s'agit en réalité du drapeau national donc les couleurs et leur disposition sur l'étoffe ont été acceptées avec double étoile sur la bande verte. De même, la devise, l'hymne et les armoiries... ont été maintenus ou partiellement modifiés pour répondre à la configuration fédérale ;

- L'imposition du parti unique (UNC) ;

-La modification de la dénomination de l'État après le référendum du 20 mai 1972. Le rattachement du *Southern British Cameroon* à la République du Cameroun, critiqué par quelques dignitaires et hommes politiques, concrétisé par la Constitution fédérale du 1^{er} septembre 1961, semblait avoir été accepté par dépit. Cette constitution instaurait un système centralisé qui réduisait progressivement l'autonomie de la partie anglophone. Ce processus allait conduire l'ancien *Southern british Cameroon* à se dissoudre en juin 1972 dans l'État unitaire plus centralisé (M. Aboya Endong, 2002, p. 2). Cette dynamique institutionnelle a généré la plupart des problèmes parmi lesquels le changement de dénomination du pays. En effet, le 4 février 1984, un décret présidentiel consacrait «la République du Cameroun», faisant sauter l'épithète «unie». Le retour à la République du Cameroun, appellation du Cameroun ex-français avant la Réunification, a été mal apprécié par de nombreux Camerounais d'expression anglaise⁵ ;

-L'absence d'appropriation permanente des dates importantes de l'histoire. Polémique ou oubli, le débat a été ravivé à certains moments. Le choix de la date du 20 mai comme fête nationale du Cameroun n'est pas consensuellement acceptée, surtout par certains Camerounais d'expression anglaise. Pour eux, le 1^{er} octobre a plus de portée affective que le 20 mai. C'est d'ailleurs ce qui transparaît de l'une des interviews de Bernard Muna, qui déclarait en 2006 :

Je vais fêter le 1^{er} octobre, même avec un verre de vin de palme et un plat de haricot dans ma salle à manger. C'est un jour glorieux pour le patriotisme camerounais. C'est ce jour que nos compatriotes du Came-

5. John Ngu Foncha, Salomon Tandem Muna et de nombreux dignitaires rencontrés dans la région du Nord-Ouest affirment que le changement de dénomination de l'État en 1984 n'a pas épousé leurs attentes.

roun occidental ont tendu la main à travers le Mungo pour embrasser leurs frères et sœurs de l'autre rive pour créer une seule et même nation. Le 1^{er} octobre restera un jour mémorable pour tout Camerounais de bonne foi. J'en appelle à la prise de conscience du gouvernement (B. Muna, 2006, p. 8).

Mais Daniel Abwa (D. Abwa, 2008, p. 10), historien, offre une explication appréciable du choix du 20 mai en lieu et place du 1^{er} janvier ou du 1^{er} octobre. Pour lui, le 1^{er} janvier est une date certes historique, mais n'engage que les Camerounais d'expression française. Le 1^{er} octobre, ajoute-t-il, a été choisi d'un commun accord par les Britanniques et les Nations Unies, sans consentement des Camerounais d'expression anglaise. Or, le 20 mai est une date à laquelle les Camerounais ont marqué leur adhésion au projet unitaire par le référendum tenu à cette fin. Pour cette raison, la date du 20 mai requiert toute la symbolique nationale.

À l'opposé, Armand Leka Essomba (A. Leka Essomba, 2008, p. 149-161) situe le choix du 20 mai dans le cadre d'une opération de démonopolisation politique et de délégitimation symbolique de l'UPC par A. Ahidjo. En effet, dépourvu de «légitimité nationaliste» pour n'avoir été ni au cœur du dispositif politique incarné par l'UPC, ni au cœur du système administratif fondateur de l'État du Cameroun -dont Aujoulat et Mbida en étaient des ténors -, celui-ci avait préféré bâtir sa légitimité non pas sur un mérite (indépendance) dont il n'était pas l'auteur, mais sur un capital historique dont il allait être le principal héros : la tragédie de la séparation et le défi unificateur. Le sacrement politique prestigieux issu du référendum du 20 mai 1970, archivé comme important repère historique, a permis à Ahmadou Ahidjo de combler son déficit de légitimité et de s'octroyer le statut de *père de la nation*, en vogue en Afrique au début des indépendances.

Les Camerounais d'expression anglaise perçurent les changements intervenus depuis 1961 comme une oblitération de leur identité historique, une «domestication» forcée de leurs repères politiques. Sous l'instigation du Président Ahmadou Ahidjo, et en dépit du cadre

conventionnel, les destinataires de la Réunification et de l'Unification, ont été les moins soumis au projet visionnaire du Cameroun. La marche forcée vers une destinée unilatéralement convenue par les deux parties contractantes a généré un legs historique unique, différemment apprécié. Cette indication restrictive ou associative assure le débat autour de la prise en compte ou non des Camerounais d'expression anglaise dans la distribution politique du pouvoir administratif.

3.2. La revendication de l'accès à la rente administrative et économique (1972-1989)

La campagne de sensibilisation de l'électorat à voter pour le rattachement au Cameroun français au référendum de 1961, plusieurs mois avant d'aborder l'étape cruciale du partage et du fonctionnement du pouvoir fédéral à Foumban, engageait les leaders et le peuple dans une voie de non-retour. Leurs exigences ont été probablement négligées par l'optique unitaire d'A. Ahidjo, décidé à «vider le fédéralisme de sa substance» (F. Bitee, 2008, p. 37). L'affaîsissement présumé de l'«hégémonie anglophone», subséquent à l'élargissement de la territorialité de l'autorité d'Ahidjo, semblait «condamner» les Camerounais d'expression anglaise à jouer les seconds rôles dans la distribution du pouvoir. Bernard Fonlon, partisan du biculturalisme bilingue s'en offusquait en ces termes :

En trois ans de réunification, grâce aux articles 5 et 6 de la constitution fédérale, plusieurs pratiques et institutions sont venues de l'Est dans l'Ouest. Au Cameroun occidental, on conduit sa voiture maintenant à droite, le franc a remplacé la livre sterling comme monnaie courante, l'année scolaire a été alignée sur celle de l'Est et le système métrique scientifique a remplacé les mesures britanniques peu maniables. Mais, en vain, ai-je cherché une seule institution ramenée de l'Ouest dans l'Est. Hors de ses frontières fédérées, l'influence du Cameroun occidental est pratiquement nulle... Le résultat par conséquent est qu'au Ca-

meroun oriental, l'influence française déjà prédominante est terriblement consolidée par les Camerounais eux-mêmes..., nous serons tous Français dans deux ou trois générations (A. Eyinga, 1984, p. 283-284).

Ce constat de «phagocytose» relayé, est appuyé par des réformes institutionnelles à travers lesquelles les Camerounais d'expression anglaise se sont sentis exclus de la gestion rentière au plan administratif et économique. Ainsi, plusieurs malentendus ont conforté la revendication «anglophone» :

- Le choix unilatéral de substitution de J. N. Foncha comme colistier d'Ahidjo à l'élection présidentielle de 1970, n'a pas été apprécié par Foncha (F. Soudan, 2010, p. 32);

- La suppression du système original de financement des petites et moyennes entreprises à travers la *West Cameroon Development Association* (WEDA) et la *Cameroon Bank* (Cambank);

- La suppression du poste de vice-président de la République dévolu au Cameroun occidental à l'issue du référendum du 20 mai 1972;

- La suppression du poste de Premier ministre de l'État fédéré à l'issue du remaniement du 12 juin 1970 et l'occupation de ce poste restauré en 1975 par un Camerounais d'expression française, Paul Biya (E. Effa, 2006, p. 11). En effet, l'article 7 de la constitution du 2 juin 1972 amendé, avait réintroduit le poste de Premier ministre. En 1979, cet article est de nouveau révisé et stipule que c'est le Premier ministre et non le président de l'Assemblée nationale⁶ qui succède au Président de la République en cas de vacance;

- La perte du ministère d'État par les provinces du Nord-ouest et du Sud-ouest. En effet, à l'issue du remaniement du 4 février 1984, Emmanuel Egbe Tabi, ministre d'État chargé des relations avec les assemblées depuis le 6 novembre 1982 est remplacé par un Camerounais d'expression française. Les populations des deux provinces «anglophones» auront l'impression d'une sous-représentation, bien que John Ngu Foncha fût nommé Grand Chancelier des ordres nationaux avec rang et prérogatives de

6. Salomon Tangeng Muna, élu en juin 1973 président de l'Assemblée Nationale, est ainsi, dit-on, écarté de la course à la Présidence.

ministre d'État (M. -E. Owona Nguini, 1999). Cette «difficulté» de positionnement des Camerounais d'expression anglaise sur l'échiquier politique national est démontrée par M^e Akéré Muna :

Imagines que tu aies un président anglophone et que jamais en 30 ans tu n'aies eu un francophone comme secrétaire général à la Présidence, Directeur du Cabinet civil du président de la République, ministre de la Défense, ministre de la Fonction publique, ministre de l'Information ou de la Communication, ministre du plan, ministre de l'urbanisme et de l'Habitat [...], directeur général du CENER, Ambassadeurs en France, aux États-Unis, au Nigéria, ou jamais plus de trois Secrétaires généraux dans les ministères et dans les sociétés para-publiques les plus prestigieuses... (A. Muna, 1995, p. 11).

La découverte du pétrole et la volonté de contrôler les entreprises implantées en zone anglophone. Des études de faisabilité annonçaient que l'exploitation des gisements *offshore* du Rio Del Rey démarrerait en 1977, tandis que celles de Lokele et Moundi débutaient en 1972. Depuis lors, le pétrole est au cœur du problème anglophone au Cameroun. C'est d'ailleurs ce qui a fait dire à Bassek Ba Kobhio que :

La question de la fédération ou de la sécession est une question économique, autant pour ceux qui la souhaitent que pour ceux qui n'en veulent pas... Les vellétés autonomistes des anglophones n'ont en réalité pas été uniquement tuées durant des décennies du fait de la dictature d'Ahmadou Ahidjo. Elles se sont réveillées depuis le constat technologiquement fait que le Sud-ouest, partie du Cameroun anglophone, avait un sous-sol regorgeant du pétrole (K. Ba Kobhio, 1992, p. 5).

En réalité, les chocs pétroliers de la décennie 1970 ont coïncidé avec l'exploitation du pétrole par le Cameroun. L'apport très considérable de cette manne pétrolière pour les finances publiques, les vives critiques formulées par les bailleurs de fonds par rapport à la gestion de ces recettes (V. Ndi Mbarga, 1993, p. 22; D. Oyono, 1996, p. 113) ont une fois de plus rallumé le sentiment d'exclusion «anglophone». L'autre grief, non moins important formulé par des Camerounais d'expression anglaise est leur sous-effectif dans les entreprises publiques et para-publiques implantées au Nord-ouest ou au Sud-

ouest. La CDC, second pourvoyeur de l'emploi après l'État, implantée à Limbé, en constitue la pomme de discorde. La SONARA n'échappe pas à cette querelle. C'est pourquoi, dira Bernard Muna,

Il n'existe aucune industrie dans les provinces anglophones. Même la SONARA, localisée dans le Sud-ouest, a un effectif de plus de 90 % de Francophones. La CDC qui, à l'époque, était leur seul employeur avec un effectif de plus de 17 000 personnes est aujourd'hui bradée morceau par morceau. On compte à ce jour plus de 10 000 personnes mises en chômage. Des tentatives de confiscation des terres des Bakweri sont signalées de nos jours. L'avenir de ces deux provinces est sombre et l'administration a démissionné de ses tâches républicaines (A. Muna, 1995, p. 11).

Or, au-delà des griefs sus-cités, il demeure prouvé que le modèle fédéral de 1961 rendait la planification économique très délicate au Cameroun. Le modèle unitaire issu du référendum du 20 mai 1972 devait donc jouer un rôle important dans l'amélioration de cette situation. En effet, assujettis à des plans divergents de développement, les deux Cameroun étaient voués à un sous-développement chronique, étant donné leur héritage colonial et leur incorporation au sein de la périphérie du système capitaliste (W. Awung Ndongho, 1984).

En définitive, «les maladies infantiles» (J.-M.Zang-Atangana, 1989, p. 207) de la Réunification assurent des malentendus (D. Abwa, 2000, p. 117-141) que le temps n'ose ensevelir. Les rapports interculturels hégémoniques, débouchant sur des conflits interculturels et/ou institutionnels (A. Kom, 2000, p. 25-26), semblent avoir raison des gestes d'apaisement engagés par le Président Paul Biya tels que le choix de la province du Nord-ouest pour sa première sortie le 9 février 1983. Le rappel du passé historique commun entre Anglophones et Francophones, fait dans son allocution du chef de l'État, demande probablement à être entretenu, car la décennie 1990 s'ouvrait sur un renchérissement identitaire.

3.3. La revendication de l'identité culturelle et politique « anglophone » (1990-2017)

L'année 1990 a été marquée par une turbulence liée aux manifestations pour ou contre le multipartisme. Aux brimades et répressions policières, se sont substitués les multiples procès (M^e Yondo Black, en l'occurrence), etc. Dans l'agitation qui caractérise cette période émergent des acteurs politiques nouveaux parmi lesquels le libraire devenu populaire, John Fru Ndi, originaire de la province du Nord-ouest. Le 26 mai 1990, il organise à Bamenda un meeting non autorisé de lancement du Social Democratic Front (SDF), son parti politique. La marche organisée à cet effet est réprimée par la police au prix de six morts. La polémique autour des circonstances de la mort des victimes, tous anglophones, entretient un climat de suspicion. Les médias officiels, les membres du gouvernement et le parti au pouvoir rendent responsables les «Anglophones». Les victimes, mortes par fusillade ou piétinées, ont assuré «le mensonge d'État» (M. Tjadé Eoné, 2001, p162-163; M. Kamto, 1999, p. 73-107), mais choquent la communauté anglophone. Sans que la classe politique n'y comprenne grand-chose, John Ngu Foncha, vice-président du RDPC, démissionne de ses fonctions. Dans sa lettre de démission, il déclare :

The Anglophone Cameroonians whom I brought into Union have been ridiculed and referred to as “les Biafrais”, les “ennemis dans la maison”, “les traîtres”, etc., and the constitutional provisions which protected this anglophone minority have been suppressed, their voice drowned while the rule of the gun replaced the dialogue which the Anglophone cherish very much (A. Womah Mukong, 1990; P. Konigs, 1996, p. 28).

Désormais, la violence accompagne la contestation politique ponctuée par une campagne de désobéissance civile et un tenace incivisme fiscal. Cette désobéissance a atteint son point d'orgue avec

les *villes mortes* instituées en 1991. L'opposition camerounaise⁷, en dépit des multiples réunions de coordination, se présente au premier scrutin multipartiste le 11 octobre 1992. Le 23 octobre 1992, la Cour suprême accréditait le candidat Paul Biya vainqueur du scrutin avec 39,90 %, contre 35,60 pour John Fru Ndi. Les contestations post-électorales issues de ce scrutin allaient renforcer la conscience anglophone. L'expérience «traumatisante» des Camerounais d'expression anglaise à l'ouverture du multipartisme, l'intransigeance du leader du SDF et les slogans de campagne qui l'accompagnaient, l'état d'urgence décrété à Bamenda... ont puissamment contribué à forger une conscience exclusive.

Voilà pourquoi, au bénéfice de la libéralisation politique et syndicale, de multiples associations et groupes de pression ont été créés. Plus agressifs, le *Free West Cameroon Movement* (FWCM) et l'*Ambazonia Movement* de Fon Gorji Dinka prônent la sécession. Plus modéré, le *Cameroon Anglophone Movement* (CAM) devenu *All Anglophone Conference* (AAC) revendique le retour à l'État fédéral. Il s'agit en réalité de deux tendances alternatives qui s'affrontent. La première tendance, minimaliste, revendique le retour au fédéralisme initial. Cette exigence a été formulée au cours de la première conférence des Anglophones tenue les 2 et 3 avril 1993 à Buea et baptisée *All Anglophone Conférence I* (AAC I). La deuxième tendance, maximaliste, autrement baptisée «Option Zéro» revendique la sécession. Réunis à Buea le 9 février 1994, les membres du comité exécutif national du CAM amendaient définitivement l'Initiative de paix de Buea (IPB), document qui devait être soumis à la seconde conférence anglophone (AAC II), tenue du 29 avril au 2 mai 1994 à Bamenda (W. Gam Nkwi, 2004, p. 200-201).

Les événements en cours au Cameroun, autrement appelés crise anglophone, nés des revendications corporatistes (des avocats et enseignants) des Anglophones de novembre 2016 sont sans doute

7. Lire Pierre Flambeau Ngayap, *L'opposition au Cameroun. Les années de bruisse*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; Andreas Mehler, «Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu» in J.-P. Daloz et P. Quantin (sous la dir.), *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997.

le prolongement d'une insatisfaction longtemps révélée et ayant couvé pendant de longues décennies sous l'entretien de l'élite politique anglophone. Aussi, la gouvernance politique, empreinte de clientélisme et médiocratie, est-elle au cœur de cette conjoncture sociale qui a mué en revendications politiques. Quatre catégories d'acteurs, idéologiquement radicaux, assurent l'entretien de cette crise identitaire et politique depuis bientôt cinq ans : les partisans du *statu quo* incarnés par les détenteurs du pouvoir politique de Yaoundé et s'arc-boutant sur la répression légitime (approche militaire) ; les anglo-négationnistes (qui récusent une prétendue identité anglophone) ; les fédéralistes (anglophones) et les sécessionnistes (anglophones). En optant pour la paix armée et le dialogue des sourds, ces acteurs entretiennent la fragmentation sociopolitique et identitaire du pays, déjà fragilisé par les crises humanitaire (réfugiés nigériens et déplacés internes liés à Boko Haram, réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua) et sociale répétitives. En attendant que l'usure du temps ait raison sur le crépitement d'arme, les conclusions du Grand Dialogue National (octobre 2019), le statut particulier des régions anglophones et le *Public Independent Conciliator* (décret n° 2020/773 du 24 décembre 2020) au Nord-ouest et Sud-ouest, constituent des voies de l'espérance.

Conclusion

Somme toute, le territoire national fait l'objet de plusieurs usages politiques du fait de l'émergence du « problème anglophone ». L'actuelle crise politique sous fond de revendication identitaire traduit l'inachèvement du processus postcolonial d'appropriation de l'histoire du Cameroun. L'instrumentalisation des différences linguistiques et culturelles est si poussée au point où la multiculturalité du Cameroun, loin de constituer une source d'enrichissement mutuel, est devenue une source de conflit. Il se pose ainsi le problème du vivre-ensemble qui exige une culture citoyenne plus ancrée et l'élaboration des valeurs et principes partagés : la solidarité (lien d'engagement et de dépendance réciproque entre personnes) ; la tolérance (respect

de l'autre et de ses convictions); la justice (principe juridique et moral fondamental en vertu duquel les actions humaines doivent être sanctionnées positivement ou négativement en fonction de leur mérite au regard du droit et de la morale). Ceci implique la justice sociale, l'égalité des chances, l'équité et l'éthique. Il s'en découle la responsabilité (individuelle et collective) qui suppose le devoir de répondre de ses actes. D'une manière générale, il urge de reformuler la gestion du territoire au Cameroun, en alternant «l'État-nation» et «l'État-Espace».

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Âge	Profession	Date et lieu de l'entretien
1	KANO Suzanne	101 ans	Cultivatrice	30 janvier 2004 à Balépo (Babadjou)
2	GUELEWO Joseph	42 ans	Chef de 3e degré de Balépo	30 janvier 2004 à Balépo
3	KOULÉHO Joseph	81 ans	planteur et ancien élève de John Ngu Foncha	15 août 2009 à Balépo
4	TATSINDA Odilia	57 ans	Infirmière en retraite	14 août 2009 à Bamenda
5	NSTAAAYEM Anastasia	47 ans	technicienne d'agriculture	14 août 2009 à Bamenda
6	KANYI Valentine	37 ans	ingénieur des travaux publics	17 août 2009 à Bamenda
7	NGANA Désiré	57 ans	enseignant de lycée	7 juillet 2010 à Yaoundé

Bibliographie

ABOYA ENDONG Manassé, 2002, «Des contestations multiformes contre le régime : menaces sécessionnistes sur l'État camerounais», *Le Monde diplomatique*, décembre, p. 2.

- ABWA Daniel, 2000, « Le problème anglophone au Cameroun : facteur d'intégration ou de désintégration nationale » in DUBOIS colette, MICHEL Marc, SOUMILLE Pierre (Ed.), 2000, *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, p. 117-141.
- ABWA Daniel, 2008, interview accordée au journal *L'Action*, n° 644 du 17 décembre, p. 10.
- AWUNG NDONGHO Wilfred, 1984, *La gestion économique du Cameroun. Politiques et performances*, Yaoundé, Fondation Friedrich Ebert.
- BA KOBHIO, 1992, « Démocratie et velléités séparatistes. La question anglophone », *Amand'la*, février, p. 5.
- BENJAMIN Jacques, 1972, *Les Camerounais occidentaux. La minorité dans un État bicommunautaire*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal.
- BITEE Francine, 2008, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, L'Harmattan.
- BIYA Paul, 2003, *Anthologie des discours et interviews du Président de la République du Cameroun. 1982-2002*, Volume II, Yaoundé, Éditions SOPECAM.
- EBUNE J. B., 1992, *The Growth of political parties in Southern Cameroons. 1916-1960*, Yaoundé, CEPER.
- EFFA E., 2006, « Biya Bi Mvondo, en Paul position », *Les Cahiers de Mutations*, n° 037, juin, p. 11.
- EYINGA Abel, 1984, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan.
- FOGUI Jean-Pierre, 1990, *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie*, Paris, L.G.D.J.
- GAILLARD Philippe, 1989, *Le Cameroun*, Tome 1, Paris, L'Harmattan.
- GAM NKWI Walter, 2004, "The Anglophone Problem" in V. J. Ngoh (Ed.), *Cameroon. From Federal to a Unitary State 1961-1972. A Critical Study*, Limbé, Design House.
- GUIFFO Jean.-Philippe, 2007, *Le statut international du Cameroun. 1921-1961*, Yaoundé, Éditions de l'Essoah.

- KAMTO Maurice, 1999, *Déchéance de la politique*, Yaoundé, Éditions Mandara.
- KOM Ambroise, 2000, *La malédiction francophone. Défis culturels et condition postcoloniale en Afrique*, Yaoundé, Clé.
- KONINGS Piets, 1996, « Le problème «anglophone» au Cameroun dans les années 1990 », *Politique Africaine*, n° 62, juin, p. 28.
- KUOH Christian-Tobie, 1990, *Mon témoignage. Le Cameroun de l'indépendance (1958-1970)*, Paris, Karthala.
- LEKA ESSOMBA Armand, 2008, « Le statut du 20 mai dans la mémoire camerounaise : Critique politique d'une légende nationale et perspective de réhabilitation de l'ancestral projet de fraternité et d'autogouvernement » in FUMTIM Joseph, *Cameroun : mon pays*, Yaoundé, Éditions Ifrikiya, p. 149-161.
- MEHLER Alexander, 1997, «Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu» in DALOZ Jean-Pierre et QUANTIN Pierre (sous la dir.), 1997, *Transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, p. 95-138.
- MUKONG WOMAH Albert (Dir.), 1990, *The case of the Southern Cameroons*, Buéa, CAMFECO.MUNA Akéré, 1995, interview accordée à *Génération*, n° 01 du 25 au 31 janvier, p. 11.
- MUNA Bernard, 2006, «Le 1^{er} octobre et moi», *Le Messenger*, n° 2224 du mardi 3 octobre, p. 8.
- NDI MBARGA Valentin, 1993, *Ruptures et continuités au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- NGAYAP Pierre Flambeau, 1999, *L'opposition au Cameroun. Les années de braise*, Paris, L'Harmattan.
- NGOH Victor Julius, 2004, "Dismantling the Federal System" in NGOH Victor Julius (Ed.), *Cameroon. From Federal to a Unitary State 1961–1972. A Critical Study*, Limbé, Design House.
- NGONGO Louis-Paul, 1982, *L'histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala.
- NJEUMA Martin Zachary, (sous la dir.), 1989, *Histoire du Cameroun (XIX^e-début XX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan.
- NKAREY Jules Sansterre, 2004, *Afrique. L'histoire entre le Cameroun anglophone et le Cameroun francophone. De 1472 à 2003*, Paris, Publibook.

- NKOUM-ME-NTSENY Louis-Marie, 1996, «Dynamique de positionnement anglophone et libéralisation politique au Cameroun : de l'identité à l'identification», *Polis*, Volume spécial, février.
- OLOA ZAMBO Anicet, 2007, *L'affaire du Cameroun septentrional. Cameroun/Royaume-Uni*, Paris, L'Harmattan.
- OYONO Dieudonné, 1996, *Un parcours vital. Essai sur le renouveau camerounais*, Yaoundé Edi'Action.
- SOUDAN François, 2010, «Les chemins de l'unité», *Jeune Afrique*, n° 2575 du 16 au 22 mai, p. 32.
- TJADÉ EONÉ Michel, 2001, *Démonopolisation, libéralisation et liberté de communication au Cameroun. Avancées et reculades*, Paris, L'Harmattan.
- ZANG-ATANGANA Joseph-Marie, 1989, *Les forces politiques au Cameroun réunifié*, Tome 3, Paris, L'Harmattan.